



obligés alimentaires des grands parents pour belle fille veuve avec enfant

Par **corailblues**, le **05/03/2021 à 13:26**

BONJOUR

2 grands parents retraités tenus à l'obligation alimentaire pour belle fille veuve avec un enfant

Quel taux de participation pour la contribution ? Quel calcul ? les 2 retraites sont elles prises en compte ? Pour les charges est ce le SMIC en moins ou autre mode de déduction ?

1 fils handicapé vit seul non imposable faibles revenus que nous aidons ponctuellement mais non déclaré sur nos impôts afin d'éviter qu'on lui diminue ces minces prestations. Peut on le signaler si oui comme le faire

Merci pour votre réponse

Par **youris**, le **05/03/2021 à 13:43**

bonjour,

quel est le lien exact de parenté entre les grands parents et cette "belle-fille" ?

si cette femme était mariée avec un petit-fils des grand-parents et que ce petit-fils est décédé, elle n'est plus la belle-fille car le décès d'un époux dissout le mariage.

salutations

Par **corailblues**, le **05/03/2021 à 13:50**

il s'agit de belle fille qui était mariée avec notre fils décédé avec laquelle elle a eu une fille : notre petite fille.

A savoir elle se met en état de besoins, travaille a minima, car elle ne paye pas de loyer, vit dans une belle propriété laissée par notre fils en total usufruit...

Par **corailblues**, le **05/03/2021** à **13:54**

il s'agit de belle fille qui était mariée avec notre fils décédé avec laquelle elle a eu une fille :
notre petite fille.

A savoir elle se met en état de besoins, travaille a minima, car elle ne paye pas de loyer, vit
dans une belle propriété laissée par notre fils en total usufruit...